

0951279Z  
ACADEMIE DE VERSAILLES  
COLLEGE LES COUTURES  
2 RUE DU VAL D'OISE  
95620 PARMAN  
Tel : 0134734211

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 24  
Année scolaire : 2024-2025  
Nombre de membres du CA : 24  
Quorum : 13  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 02/06/2025  
Réuni le : 12/06/2025  
Sous la présidence de : Lyes Choulak  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

**Logement Principal**

Le Conseil d'Administration approuve la proposition de concession de logement pour COP du 1 août 2025 au 31 juillet 2026 à Mme ZABALA-VILLATORO Jennifer qui occupe la fonction de Personnel administratif à Goussainville, Collège Michel de Montaigne, Dans le logement de type F5 situé au 2 rue des Coutures 95620 PARMAN, 2ème étage gauche.

Cette attribution se fait en contrepartie du paiement d'une redevance mensuelle fixée selon la réglementation en vigueur de 991,24 €, ainsi que d'une provision sur charges de 150,00 €.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention d'occupation précaire et ses éventuels avenants.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0